

**Arrêté du 12 novembre 2014 portant cessation de fonctions et nomination  
(régisseurs d'avances et de recettes) au tribunal de grande instance de Saint-Brieuc  
NOR : JUSB1427125A**

La garde des sceaux, ministre de la justice,

*Vu le décret n°92-681 du 20 juillet 1992 relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics ;*

*Vu l'arrêté du 7 mars 1996 habilitant le garde des sceaux, ministre de la justice, à instituer des régies de recettes et des régies d'avances auprès des juridictions civiles et pénales ;*

*Vu l'arrêté du 14 mai 1996 portant institution de régies d'avances et de régies de recettes auprès des juridictions civiles et pénales ;*

ARRÊTE

**Article 1**

Il est, à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2014, mis fin aux fonctions de Mme Laurence LE NABOUR (URVOY), adjointe administrative de 2<sup>ème</sup> classe, en sa qualité de régisseuse suppléante au tribunal de grande instance de Saint-Brieuc.

**Article 2**

M. Franck GUYOMARD, adjoint administratif de 2<sup>ème</sup> classe, est, à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2014, nommé régisseur suppléant au tribunal de grande instance de Saint-Brieuc.

**Article 3**

Le directeur des services judiciaires est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et notifié par les chefs de la cour d'appel de Rennes, en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait, le 12 novembre 2014.

La garde des sceaux, ministre de la justice,  
Par délégation la chef du bureau des carrières  
et de la mobilité professionnelle,

**Marie-Noëlle DEHOUCK**